

Les subsides

teuses, commodées et fréquentes dont toute la région des Maritimes a besoin. Je puis assurer le député que je veux que cet aéroport soit construit. Que nous le construisions grâce au fonds de développement des aéroports du ministère des Transports, avec les fonds du ministère de l'Expansion économique régionale, ou encore que nous puissions persuader le ministère de l'Industrie et du Commerce ou d'autres ministères de nous aider, l'important c'est de construire l'aéroport. J'y tiens tout autant que lui.

M. Taylor (Bow River): Monsieur le président, j'aurais quelques mots à dire au sujet du ministère de l'Expansion économique régionale. Une chose qui m'irritait au plus haut point quand j'étais membre du gouvernement provincial, et qui doit également contrarier d'autres gouvernements provinciaux, c'est que l'aide dispensée par le MEER ne vaut que pour certaines régions d'une province. On ne tient compte ni de la présence des matières premières, ni des possibilités de logement ni des autres éléments essentiels au succès d'une entreprise: le programme se limite à la région désignée.

Il y a un an, le ministre de l'Expansion économique régionale était saisi d'un projet. Il voulait bien favoriser l'implantation d'un établissement de réparation de matériel de forage dans la région de Drumheller. Le savoir-faire existait étant donné la présence d'une entreprise qui avait vendu et réparé des machines agricoles pendant des années. Les installations existaient également puisqu'on pouvait se servir de l'ancienne usine Prowler qui était désaffectée depuis des années. On disposait donc apparemment de tous les éléments nécessaires au succès de cette entreprise; il ne manquait plus que les capitaux; il n'y a pas eu moyen de les trouver car il fallait emprunter \$500,000 à 13 ou 14 p. 100. De 16 à 30 personnes auraient trouvé un emploi dans cette région.

Le ministre devrait savoir que si l'on veut obtenir une véritable expansion économique, il faut agir là où il existe un besoin précis et non pas se limiter uniquement à certaines régions d'une province. Dans le cas qui nous intéresse, l'aide n'était disponible que dans le nord de l'Alberta. Pourtant, ce ne sont pas les emplacements qui manquent. Bien des travailleurs et travailleuses venus en grande partie d'autres provinces du Canada, ont trouvé de l'emploi dans le sud de l'Alberta. Mais notre projet a été refusé parce qu'il ne s'appliquait pas au bon endroit. En fait, l'aide à l'expansion économique devrait être disponible partout où elle est nécessaire, surtout quand l'occasion se présente, et elle ne devrait pas être restreinte à certaines régions d'une province.

M. MacKay: Monsieur le président, j'examinerai avec soin les instances du député de Bow River. Mais j'aimerais lui rappeler, à lui et à la Chambre, que le ministère s'occupe d'expansion économique régionale. Si nous accédons aux demandes d'expansion s'appliquant à d'autres territoires et si nous en faisons un programme général, aussi souhaitable que cela puisse être, il nous faudra laisser tomber le terme «régional» et nous contenter d'un ministère de l'expansion économique, ce qui offre quand même un certain attrait. Puisque la vocation du ministère, à l'heure actuelle, est d'offrir la meilleure aide possible là où elle est essentielle, et puisque certaines

provinces ont plus de ressources que d'autres, je pense que nous devons éviter d'appliquer le programme à un territoire plus vaste avant de pouvoir compter sur des ressources budgétaires plus importantes. Mais, de toute façon, je demanderai à mes fonctionnaires d'examiner la requête du député.

● (2040)

M. Hogan: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà eu l'occasion de parler au ministre depuis le début de la session, mais je voudrais aujourd'hui le féliciter officiellement pour ses nouvelles fonctions. Tous les députés de Nouvelle-Écosse, et même tous les députés des Maritimes, quelle que soit leur affiliation politique, comptent bien que le ministre va être le chef de file dont le Canada a tant besoin à ce moment de son histoire.

Je ne pense pas qu'il faille penser à l'heure actuelle, après dix ans, à éliminer le ministère de l'Expansion économique régionale à moins d'être absolument sûr de pouvoir le remplacer par quelque chose de mieux. Pendant le travail en comité que j'ai eu l'occasion d'accomplir avec le ministre au cours des quatre ou cinq dernières années, je me suis naturellement intéressé à ma propre région qui est l'une des plus durement touchées sur le plan économique. Nous avons toujours essayé, dans notre travail, d'avoir une perspective plus large et de voir comment nous pourrions améliorer le ministère de l'Expansion économique régionale. J'espère que l'arrivée du nouveau ministre nous permettra d'étudier les idées qu'il avait exposées au comité quand il représentait l'opposition officielle.

Le ministre sait écouter; il sait bien qu'il n'existe pas qu'une seule théorie sur le développement régional, mais plutôt un mélange de théories qui proviennent de l'Europe de l'Ouest et qui ont été intégrées aux divers aspects des institutions que nous avons connues depuis l'organisme régional de développement jusqu'à l'Office d'expansion économique de la région atlantique, et maintenant le ministère de l'Expansion économique régionale.

Le développement régional doit être amélioré. Nous contribuerons tous à cette amélioration en faisant appel aux nouvelles idées qui ne cessent d'émerger, dans le domaine théorique comme dans celui des applications. Nous essayerons de cette façon d'améliorer encore cet important ministère pour affronter les graves difficultés économiques que notre pays connaît comme beaucoup d'autres pays occidentaux. Je pense que cette mauvaise période va être beaucoup plus dure pour le Canada que pour certains autres pays. Nous aurons besoin de ce ministère parce que les régions qui souffrent le plus de la politique monétaire et fiscale du gouvernement fédéral sont les régions les plus pauvres, notamment les Maritimes, du fait que cette politique est conçue pour les provinces du centre et les provinces riches comme l'Alberta.

Il s'agit en l'occurrence de l'application de politiques monétaires restrictives, destinées à combattre l'inflation, et, en outre, de restrictions fiscales d'une grande sévérité. Les provinces de l'Atlantique ont toujours souffert de l'application de politiques de ce genre et elles continueront d'en souffrir jusqu'à ce que l'on aide le ministère de l'Expansion économique régionale à coordonner les mesures de tous les ministères concernés.